

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER
EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM CHIMIQUE : Mélange neutre d'oxydes d'alkylène

USAGES DU PRODUIT : Mélange

N° ENR : 2005068A

N° FS : 2005068A-15-LPI

Révisions à la FS : Les Section 1

Date de publication : 09/25/15

Remplace : 09/25/12

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Irritant pour les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin. Ne pas prendre pas voie orale.

Ce produit est un liquide incolore avec une légère odeur.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Oxydes de polyhydroxyéthyl-alkoly-alkylène	100,00	Mélange	non établi

4. PREMIERS SOINS

Ingestion : Transporter la personne à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle, si nécessaire. Appeler un médecin.

Inhalation : Faire boire beaucoup d'eau à la personne, la faire vomir et appeler un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir une personne inconsciente ou lui administrer quoi que ce soit par voie orale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : > 100 °C (> 212 °F)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) : Non établies

AGENTS D'EXTINCTION : Produit chimique sec ou dioxyde de carbone (CO₂), mousse ou eau pulvérisée/brouillard..

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Émet des fumées toxiques.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé et un dispositif de protection complet.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé et un dispositif de protection complet.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Porter l'équipement de protection personnelle approprié (consulter la section 8). Contrôler et arrêter la fuite. Recueillir les résidus avec un matériau absorbant et les placer dans un contenant pour une élimination appropriée conformément aux règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Garder hors de la portée des enfants. Porter des lunettes de protection ou un écran facial lors de la manipulation du produit. Pour la protection des travailleurs pendant le mélange, le chargement et l'application du produit, porter un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon ou une combinaison et des gants en PVC. Bien se laver après avoir manipulé le produit.

ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement. Garder le contenant hermétiquement fermé. Ne pas laisser l'eau contaminer le contenu du contenant. Ne pas contaminer les sources d'eau par le ruissellement des eaux de nettoyage, de l'élimination des eaux de nettoyage ou de l'élimination de la bouillie. Ne pas entreposer près d'une source de chaleur ou des flammes nues. GARDER À L'ABRI DU GEL.

8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE :	Travailler dans un endroit bien aéré. Une ventilation locale peut être nécessaire pour le travail effectué dans un espace clos.	
PROTECTION RESPIRATOIRE :	Un dispositif de protection respiratoire n'est pas requis.	
PROTECTION DES YEUX :	Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection. Une douche oculaire d'urgence devrait être disponible.	
PROTECTION DE LA PEAU :	Porter des vêtements et des gants de protection.	

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
pour le produit	non inscrit	non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Liquide incolore avec une légère odeur.	MASSÉ VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 1,04 kg/L	SOLUBILITÉ : Soluble
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,04 g/ml	POINT D'ÉBULLITION : Non établi	pH: 7,0 – 8,0 (50 g/L eau)
TENSION DE VAPEUR (mm) : Non établie	TAUX D'ÉVAPORATION : Non établi	
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : Non établi		

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable
CONDITIONS À ÉVITER : La chaleur
SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Les agents oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Émet de la fumée toxique dans un incendie.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat) : > 2 000 mg/kg	Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : Non établie
Irritation des yeux (lapin) : Non établie	Irritation cutanée (lapin) : Non établie
Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie	Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie
Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH reconnu comme étant un carcinogène humain.	

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Le produit est biodégradable et facilement absorbé dans le sol.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation, puis le remettre pour recyclage ou reconditionnement ou le perforer et en disposer conformément aux exigences provinciales ou locales. Ne pas contaminer les sources d'eau par le ruissellement des eaux de nettoyage, de l'élimination des eaux de nettoyage ou de l'élimination de la bouillie.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM : NON RÉGLEMENTÉ.
Description DOT : NON RÉGLEMENTÉ PAR USDOT.
Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610, CLASSE : 60)

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS

NFPA		HMIS
1 Santé	0 Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité
	3 Élevée	B ÉPI
	4 Grave	

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u> 0 </u>	Feu	<u> N </u>	Relâchement soudain de la pression	<u> N </u>
	Différé	<u> N </u>	Réactif	<u> N </u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit
 SARA, Titre III, section 313 Non inscrit
 Inscription au registre RCRA : Non inscrit
 Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Les Section 1révisée.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Santé écologiques et Sécurité

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Loveland Products Canada Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.